

Les subsides

en économie à l'Université de Toronto. Ces calculs n'avaient certainement rien à voir avec la réalité. Ces bureaucrates ont divisé ces chiffres fictifs. Ces chiffres étaient certainement bien agencés, mais il n'empêche que ces derniers n'avaient rien à voir avec la réalité. Le gouvernement a tout simplement empoché trop d'argent. Il n'en restait donc pas suffisamment pour soutenir l'intérêt et assurer l'activité économique créatrice d'emplois et de retombées économiques.

En outre, un affreux précédent avait été établi. Pour la première fois dans notre histoire, le gouvernement a changé les règles du jeu, et ce, de la pire façon qui soit. Les choses étant ce qu'elles sont, ce genre de comportement ne nous étonne malheureusement pas de la part d'une république bananière, d'une dictature ou de quelqu'autre pays instable du tiers monde. Mais personne ne se serait attendu à pareil comportement de la part du Canada. Ce pays était considéré comme un État stable et démocratique et réputé de longue date pour son sens de la justice. Si nous avons commis des erreurs par le passé, nous nous y sommes adaptés et nous avons veillé ensuite à changer les règles pour l'avenir. Nous avons évité de changer ces règles rétroactivement, jusqu'à l'avènement de ce gouvernement libéral et de ce ministre.

• (1720)

Tout cela a compromis les projets énergétiques dont j'ai parlé y compris les projets pétroliers et de gaz. S'ils avaient été mis en œuvre, ce ne sont pas des milliers ou des dizaines de milliers d'emplois qu'ils auraient permis de créer, mais des centaines de milliers. A cause du Programme énergétique national, des centaines de chefs de famille sont aujourd'hui au chômage et l'unique stratégie industrielle qui restait, la mise en œuvre des mégaprojets, est compromise.

Je voudrais attirer votre attention, Votre Honneur, et celle de la Chambre sur la dix-septième étude annuelle du Conseil économique du Canada. Toutes les prévisions alarmantes qu'il a faites sur ce qui allait se passer si on ne donnait pas suite à ces mégaprojets sont en train de se réaliser mot pour mot. Ces prévisions remontent à trois ans. Il est fort probable qu'aucun député d'en face n'a osé les lire parce qu'ils n'auraient guère aimé ce qu'ils y auraient trouvé. Mais nous n'avons pas plus besoin d'une commission royale dirigée par Donald Macdonald, que nous n'avons besoin de nouvelles théories. Ce dont nous avons surtout besoin, c'est que certains députés d'en face prennent connaissance des conclusions de cette commission permanente qu'est le Conseil économique du Canada et qu'ils en tirent les leçons qui s'imposent.

Voyons maintenant ce qu'on peut et ce qu'on doit faire. La question des emplois reste notre problème le plus grave. J'ai eu la mauvaise fortune de vivre dans un foyer où le père est resté sans travail pendant un certain nombre d'années et je sais combien cela peut être éprouvant. Les chiffres concernant le chômage sont tellement énormes qu'on arrive pas à se les imaginer. On parle de 12.2 p. 100, de 12.7 p. 100 ou de 1.5 million de chômeurs. On cite des chiffres en oubliant que derrière ces nombres se cachent des familles et je sais, par expérience, de quoi il retourne. On ne peut se contenter d'instituer une commission royale qui va étudier cette question et présenter un rapport dans trois ans. On ne peut pas non plus créer un comité d'économistes, en affirmant que dorénavant, le ministre

va prendre conseil auprès de ces gens. On ne peut pas davantage récompenser les auteurs de cette tragédie en leur payant des vacances de trois ans à Paris, à nos frais. Il faut agir.

Voyons ce qu'on pourrait faire. Les penseurs du Parti libéral ont fait remarquer qu'on ne pouvait faire grand-chose s'il y a mévente sur les marchés internationaux; j'en conviens. Le Canada n'y peut rien s'il y a des excédents de nickel, d'acier, de cuivre, de bois et d'autres produits que nous avons en abondance. Nous n'exerçons malheureusement aucun contrôle sur ces éléments, mais il n'en va pas de même dans le cas de notre énergie. Nous pouvons cesser d'importer.

Nous n'avons donc aucune raison de blâmer le reste du monde ou de nous arracher les cheveux et de dire qu'il n'y a rien à faire, car c'est faux, du moins dans le domaine de l'énergie. Je ne fais pas allusion à des emplois en Alberta, en Saskatchewan ou en Colombie-Britannique lorsque je parle d'exploitation énergétique. Une récente étude effectuée par la société d'experts-conseils, Foster Consultants, de Calgary, pour le compte de l'Independent Petroleum Association of Canada a montré que pour chaque dollar dépensé dans l'exploitation pétrolière et gazière en Alberta, 40c. sont dépensés en Ontario, car c'est là que la tuyauterie, la robinetterie, la machinerie, l'équipement, les camions, les wagons etc. utilisés par les entreprises de ce secteur sont fabriqués. Quelque 16c. sont dépensés au Québec, de 28 à 29 cents en Alberta même et le reste dans les autres régions du pays. Ce n'est donc pas une seule région qui profite de cette exploitation, mais bien tout le pays.

Les retombées nettes sont donc réparties. Durant la période des questions, l'autre jour, le premier ministre (M. Trudeau), qui répondait alors à une question posée par un député au sujet de la réduction des impôts, a déclaré qu'on ne pouvait réduire les impôts alors que le déficit est si important. Je vais lui donner un exemple lui montrant que l'on peut diminuer les impôts et réduire du même coup le déficit, car les recettes pour le gouvernement seraient plus élevées qu'avec le régime fiscal actuel. Permettez-moi de reprendre les paroles du président du Conseil d'administration de la société Dow Chemical (Canada) Limited qui faisait alors allusion à son usine d'éthylène de Red Deer. En 1982, la société a estimé que cette usine tournerait à 100 p. 100 de sa capacité et qu'il lui faudrait verser pour cette dernière 60 millions de dollars d'impôts sur le revenu—45 millions au gouvernement fédéral et 15 millions au gouvernement provincial. Le gouvernement fédéral a cependant imposé une nouvelle taxe de pré-production sur le gaz naturel et les liquides extraits du gaz naturel qui devait soi-disant rapporter 60 millions de dollars de plus par année au gouvernement fédéral dans le cas de cette usine soit lui trouver des recettes fiscales deux fois plus élevées que prévu. Le gouvernement fédéral devait donc recevoir plus de 100 millions de dollars, 105 millions de dollars pour être exact, et la province 15 millions de dollars en impôts sur le revenu auxquels il faut ajouter bien entendu 37 millions de redevances sur le gaz.

A la suite de l'application de cette taxe, cette usine n'a plus été en mesure, étant donné sa faible marge bénéficiaire sur les matières premières, de vendre tous ses produits. Ainsi, au lieu de tourner à 100 p. 100 de sa capacité comme prévu, et comme le permettaient les marchés avant que la taxe fédérale ne soit imposée, cette usine n'a tourné qu'à 50 p. 100 de sa capacité. Quel a été le résultat? Le gouvernement fédéral, au lieu de recevoir \$105 millions comme prévu, au lieu des \$45 millions qu'il aurait perçus en impôt sur le revenu s'il n'avait pas